



N°04
10/06/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filière

Jessica Rodriguez
FREDON

Nouvelle-Aquitaine

jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Kadidiatou KANE
ARVALIS

K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal National Tabac N°02
du 10/06/2020 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : reprise, plantation plus 15 jours en moyenne.

Observations parasitaires

- **Viroses AMV CMV TMV et PVY** : quelques apparitions sur deux secteurs. A surveiller.
- **Botrytis** : premiers symptômes observés sur quelques secteurs. A surveiller.
- **Oïdium** : régression des attaques et moins de symptômes observés.
- **Taupins** : premières apparitions sur différents secteurs avec un début d'attaque.
- **Limaces** : faible présence sur certaines parcelles.
- **Pucerons** : progression des foyers de pucerons depuis le dernier BSV avec des dégâts modérés sur les plants.
- **Noctuelles terricoles** : premiers dégâts observés.

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** : le vol se poursuit avec piégeage de papillons sur trois parcelles.

Adventices

Autres informations

- **Auxiliaires** : présence de coccinelles, chrysopes et syrphes.

Stade de la culture

• Semis de référence

Les parcelles de référence sont en majorité, au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Cuzorn (47)
- Amuré (79)
- Sanvensa (12)
- Truchtersheim (67)
- Denguin (64)
- Isse (51)
- Milhac (46)
- Saint-Ignat (63)

Les parcelles sont au stade de plantation (BBCH 1100) pour :

- Puch-d'Agenais (47)
- Masseube (32)

Les parcelles ont été plantées du 25 mai au 05 juin pour le secteur du Puch-d'Agenais (47) et le 08 juin pour le secteur de Masseube (32). On observe une bonne reprise des plantations d'Amuré (79), de Sanvensa (12), de Milhac (46), de Denguin (64), de Truchtersheim (67), de Saint-Ignat (63) et d'Isse (51). Dans le secteur de Cuzorn (47), le binage a déjà été effectué. Les captures d'*Agrotis ipsilon* et *segetum* sont enregistrées sur les parcelles de référence d'Amuré (79), de Denguin (64) et Saint-Ignat (63).

D'une manière générale, l'ensemble des plants sont sains, avec quelques difficultés sur la parcelle de Truchtersheim (67) où l'on aperçoit des repousses de seigle et quelques adventices bien présentes. Le temp pluvieux et chaud a permis la croissance plus rapide d'adventices dont on note la présence dans les secteurs d'Amuré (79), de Denguin (64), d'Isse (51), de Cuzorn (47) et de Saint-Ignat (63) (avec des levées de morelles noires, de daturas et de chénopodes blancs).

• Semis tour de plaine

Pour les tours de plaine, tout comme pour les parcelles de référence, elles sont toutes au stade de reprise, plantation plus 15 jours (BBCH 1105).

Ce stade est observé sur les parcelles des zones de :

- Sanvensa (12)
- Sénestis (47)
- Pfttisheim (67)
- Auvergne (63)
- Proissans (24)
- Vivonne (86)
- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Pujo (65)
- Loivre (51)
- Beaucaire (32)
- Souillac (46)



Reprise des tabacs en plein champ
(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi tabac)



Tabacs plantés (Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)



Dégâts en plein champ dus aux fortes pluies

(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)

Dans l'ensemble, les plants sont homogènes et viables avec une bonne reprise pour beaucoup de secteurs. Pour Vivonne (86) et Beaucaire (32) on observe quelques dégâts liés à des maladies comme le botrytis et l'olpidium d'origine semis. Dans les secteurs de Proissans (24) et Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) c'est la fin des transplantations et les premiers tabacs plantés sont au 1^{er} binage.

Les précipitations, les orages et les chaleurs de ces derniers jours ont favorisé l'apparition des adventices pour les zones de Pujo (65), de Pfettisheim (67), de Sénestis (47), d'Auvergne (63) et de Souillac (46). Sur ces secteurs on observe la mise en place de binage et de désherbants pour lutter contre les adventices. Des dégâts sont visibles dus aux fortes pluies dans le secteur de Sanvensa (12).

On note également la présence de pucerons dans les secteurs Beaucaire (32), Pfettisheim (67) et Sanvensa (12) où ceux-ci sont contrôlés par des auxiliaires. Pour le secteur de Vivonne (86), on observe les premières attaques de noctuelles et de taupins.

Ce BSV a été rédigé avec des informations collectées sur 10 parcelles de références et sur l'équivalent de plants pour 1140 ha plantés pour les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

- Les Viroses *AMV CMV TMV et PVY*



Virus du PVY de la pomme de terre sur feuille de tabac

(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi tabac)

Situation sur le terrain

Apparition des premières viroses en tour de plaine sur 3 ha pour le secteur de Pfettisheim (67) et sur 8.6 ha pour le secteur du Loivre (51).

Evaluation du risque :

Quelques parcelles sont touchées par les viroses. **Le risque est faible pour l'instant**, mais restez vigilants car celles-ci affectent les tabacs en plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Pourriture grise *Botrytis cinerea*

Situation sur le terrain

En parcelle de référence on observe quelques symptômes de l'ordre de 5 % pour le secteur d'Amuré (79).

Des symptômes de *Botrytis* ont été observés sur 1 ha des plants en tour de plaine dans le secteur de Sanvensa (12). On note également des dégâts sur 14 ha pour le secteur de Loivre (51). Ce bio-agresseur est aussi signalé dans le secteur de Vivonne (86) sur 45 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 28 ha.

Evaluation du risque :

La plantation est un stade à risque pour le développement du botrytis. Lors de la plantation, veillez à ce que les plants plantés ne soient pas atteints de botrytis pour éviter les risques de développement au champ.



Dégâts de botrytis sur plant de tabac

(Crédit Photos : O. VIGOUROUX
- Tabac Garonne Adour)

Mesures prophylactiques contre le botrytis

- Aérer la serre de manière importante.
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive.
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 %.
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute.
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie.
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment.
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

• **Brûlure racinaire *Olpidium brassicae***

Situation sur le terrain

Pour les tours de plaine, des dégâts d'*Olpidium brassicae* ont été observés sur 1 ha dans les secteurs de Souillac (46) et Sanvensa (12). Il est également présent à Beaucaire (32) où l'on signale sa présence sur 3 ha avec des dégâts de moins de 20 % sur 1 ha. Quelques symptômes ont également été aperçus sur 2.2 ha dans le secteur de Proissans (24).

Evaluation du risque :

La plantation n'est pas à un stade à risque pour le développement du champignon ; la fin de cette phase va donc marquer la fin de risque pour ce bio-agresseur.

Ravageurs

• Taupins *Agriotes sordidus*



Taupin sous plant de tabac
(Crédit Photo : N. BARRET - TGA)

Situation sur le terrain

Apparition des premiers taupins en tour de plaine dans six secteurs. Les parcelles de tour de plaine de Pujo (65) et d'Auvergne (63) présentent de légères traces de taupins sur 1 ha. Des symptômes sont visibles sur Sénestis (47) sur 5 ha. Des dégâts modérés inférieurs à 20 % ont été vus pour le secteur de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 10 ha et sur 2.5 ha pour le secteur de Proissans (24). A Vivonne (86), on note une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 12 ha, et l'on remarque sa présence sur 35 ha.

Evaluation du risque :

Attention le temps frais et humide ne permet pas une pousse rapide des plants de tabac, favorisant ainsi les attaques de ce bio-agresseur.

Mesures prophylactiques

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation ;
- Eviter les précédentes prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères ;
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte ;
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères ;
- Eviter les apports tardifs de matière organique.

• Pucerons *Myzus persicae*

Situation sur le terrain

En parcelle de référence des foyers de **pucerons** ont été relevés de l'ordre de 10 % dans le secteur de Truchtersheim (67) et de 90 % pour le secteur d'Isse (51).

Pour le tour de plaine, ils sont présents sur 2 ha à 3 ha notamment sur les secteurs de Beaucaire (32) et Sanvensa (12). Les foyers de pucerons sont également signalés sur 5 ha dans les secteurs de Souillac (46). On observe une présence plus forte de ces bio-agresseurs pour Pfettsheim (67) sur 80 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 10 ha. Pour le secteur de Vivonne (86) on les observe sur 10 ha.

Evaluation du risque :

Les observations de pucerons sur les parcelles restent faibles pour l'instant. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations et tenter de les maîtriser. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Pucerons sur semis
(Crédit Photo : N. BARRET – TGA)

Mesures prophylactiques contre les pucerons : le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

- **Limaces**

Situation sur le terrain

En semis de référence, quelques traces **de limaces** sont relevées dans le secteur d'Amuré (79).

En tour de plaine on observe leur faible présence sur 30 ha pour le secteur de Pfettisheim (67). La présence de traces sur 35 ha a permis de relever quelques attaques d'une fréquence de moins de 20 % dans le secteur de Vivonne (86) sur 16 ha. Pour le secteur du Loire (51) des dégâts de plus de 20 % repartent sur 2 ha alors que sa présence est assez discrète sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12).

Evaluation du risque :

Malgré les quelques dégâts de limaces observés actuellement, la vigilance et la surveillance sont de mise car les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité de ce bio-agresseur.

- **Noctuelles terricoles**



Vers gris sur plant de tabac
(Crédit Photo : Stéphane Pauty
– Midi Tabac)

Situation sur le terrain

En parcelle de référence on note des dégâts de moins de 20 % sur la zone d'Amuré (79).

En tour de plaine on note la présence de noctuelles terricoles dans les parcelles de Pujo (65) et Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) sur 2 ha. Ce bio-agresseur est également signalé sur 9 ha avec de légers dégâts en Auvergne (63) et sur 1 ha pour le secteur de Sanvensa (12). Sur 55 ha observés à Vivonne (86), la fréquence d'attaque de ce bio-agresseur est inférieure à 20 % sur 32 ha. Des dégâts de noctuelles ont été observés sur 1.3 ha à Proissans (24).

- **Corbeaux**

Situation sur le terrain

La parcelle de référence d'Isse (51), on observe les traces de quelques corbeaux.

En parcelle de tour de plaine, sur le secteur de Pfettisheim (67), on observe des traces de corbeaux sur 5 ha. On note également la présence de corbeaux sur le secteur de Vivonne (86) sur 32 ha.

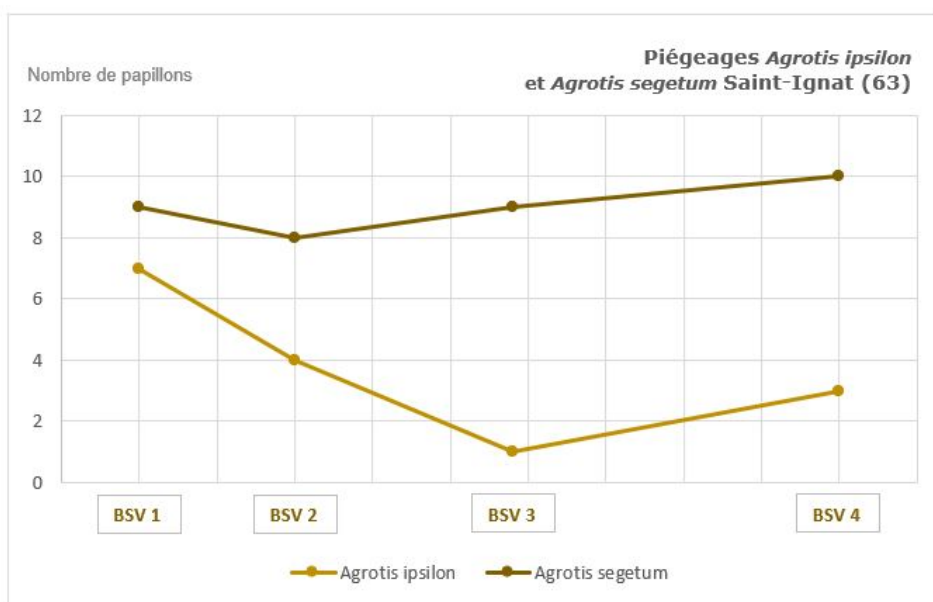
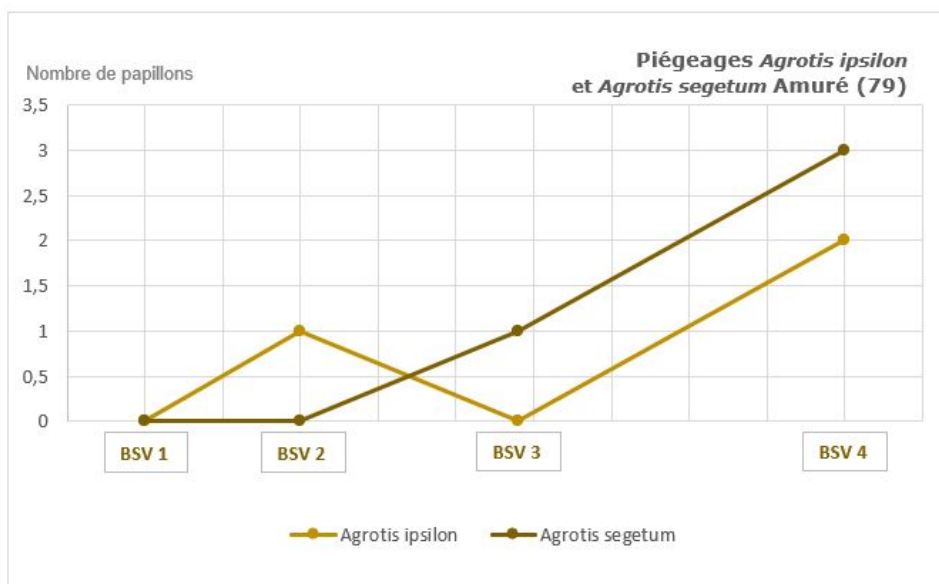
- **Nématodes**

Situation sur le terrain

Seule la parcelle de tour de plaine du Loire (51) présente des traces de nématodes sur 96 ha.

Situation sur le terrain

Sur le réseau de piégeage, on signale plusieurs captures de papillons dont deux **d'Agrotis ipsilon** relevés dans le secteur d'Amuré (79), un dans le secteur de Denguin (64) et trois relevés sur le secteur de Saint-Ignat (63). Pour les relevés d'**Agrotis segetum**, on observe dix captures sur le secteur de Saint-Ignat (63), trois captures pour les secteurs de Denguin (64) et d'Amuré.



Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Il est encore trop tôt pour mettre en place une gestion de risques liée aux noctuelles terricoles.

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m ²)					Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)							
	Amuré (79)	Denguin (64)	Truchtersheim (67)	Cuzorn (47)	Isse (51)	Pujo (65)	Vivonne (66)	Proissans (24)	Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)	Loivre (51)	Souillac (46)	Beaucaire (32)	Senestis (47)
Adventices tte espèces					3>X <4								5
Ambroisie							16						
Amarante	1>X <10		1>X <10		1>X <10	15	45	6.5	5	75	6	2	
Chardons							12				1		
Chénopode	X<1	X<1	X<1		1>X <10		60			35			
Datura				10>X <20		10		3.7	4	22	3	2	
Liserons	5%					5	45			41		4	
Mercuriale	1>X <10		X<1		X<1	1		1.3		30	2		
Morelle noire	1>X <10	X<1			1>X <10	20	35		3	12		5	
Panic	X<1		X<1				35	1.4	2.5	39	10	4	
Renouée	1>X <10		X<1			30	20	1	2.5		2	1	
Sétaire						30				11		1	
Graminées							22			20		5	
A.Dicotylédones												5	

Situation sur le terrain

Suite aux variations des conditions météorologiques qui passent d'un temps pluvieux à de fortes chaleurs, les levées d'adventices ont continué de progresser sur l'ensemble des secteurs. L'apparition d'amarantes, de chénopodes blancs et hybrides, de morelles noires, de pourpiers, de daturas, de panic faux millet, de renouées persicaires, de liserons des champs et quelques repousses de pommes de terre ont été favorisés par le temps sur le secteur d'Auvergne (63).

Enfin certains secteurs sont enherbés sur certaines parcelles à cause de ses précipitations qui ont favorisé la pousse de l'herbe comme pour la zone de Tonneins (47) et Sanvensa (12). Des repousses de seigle sont observées sur la parcelle de référence de Truchtersheim (67).



Tabac enherbé Calonges, Zone de Tonneins (à gauche), pied de liseron (au milieu) et pied d'amarante (à droite)
(Crédit Photos : O. VIGOUROUX/TGA et D. SAUREL/Midi Tabac)

Autres informations

- **Auxiliaires :**

Situation sur le terrain

En parcelle de référence les auxiliaires viennent réguler les pucerons pour le secteur d'Isse (51) avec 25 % de coccinelles et 30 % de syrphes. La présence de coccinelle a aussi été signalée sur le secteur de Truchtersheim (67).

Pour le tour de plaine, on observe des coccinelles en grande quantité dans la zone d'Auvergne (63). Mais celles-ci sont également signalées attaquant des pucerons sur 80 ha avec l'aide des larves de syrphes sur 120 ha pour la zone du Loivre (51). Pour le secteur de Sanvensa (12), les chrysopes et les larves de syrphes sont légèrement présents sur 1 ha.



Coccinelles sur feuilles de tabac
(Crédit Photo : J. RERAT – TGA)



Syrphe présent en plein champ
(Crédit Photo : D. SAUREL – Midi Tabac)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative CT2F

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".